Les Courriers de

Fab et Coco

Laos

Chapitre 0 ● Chapitre 25

Mars 2010 ● Janvier 2012



Bienvenue chez nous

-Janvier 2010-

Bienvenue à toutes et à tous!

Une fois n'est pas coutume, nous avons repris notre envol vers le Laos. Ce blog est le fil d'Ariane qui nous rattachera à vous et à notre beau pays, là-bas, caché à l'autre bout du monde.

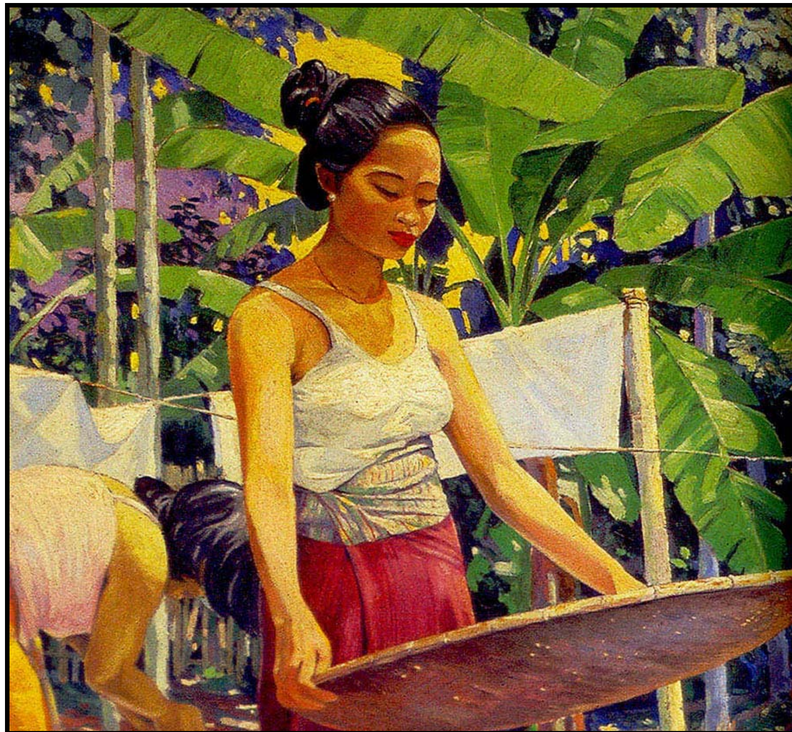
Au fil du temps, nous alimenterons ces pages de nos aventures de tous les jours, de nos découvertes, de nos observations, d'anecdotes d'ici. Vous y trouverez des photos, des croquis et pléthore de surprises.

En naviguant dans les différents menus déroulants de ce site, vous trouverez enfin nos expériences passées, nos précédents voyages, nos futurs projets, des contributions communes ou personnelles…

Si pour l'instant ce blog manque un peu de piquant, mais comme nous, vous n'y réchapperez pas bien longtemps

Bienvenue sur fabetcoco.com

Coco et Fab



Entre Seine et Mékong

-Mars 2010-

Il y a trois mois à peine nous étions à plus de 30 000 km d'ici (à quelques détours près) sous un hiver qui tenait la France d'une main de fer. S'il nous a fallu quelques semaines pour nous décider, l'idée de repartir au Laos ne nous a jamais vraiment quittés.

Comme cadeau de Noël, nous nous sommes offert le congé du doute qui ne nous avait jusqu'alors raisonné. Le temps de griffonner sur un bout de papier l'ampleur de nos économies, boucler les quelques cartons que nous avions à peine rouverts 9 mois plus tôt, régler nos factures, résilier nos contrats téléphoniques, profiter un peu de nos familles, de nos amis et nous étions sur le départ. Nous nous sommes donné trois mois pour trouver un boulot et de quoi vivre.

31 janvier 2010. Paris. Pleine lune sur la rue Blondel. Malheureusement, on ne peut l'apercevoir des larges fenêtres de l'appartement de Kinsou et Martin tant le puits de lumière qui ouvre le logement sur l'extérieur est étroit. En tordant le cou, on ne peut distinguer ni le fond de la profonde court, ni le ciel de la capitale tant les murs décrépits des appartements voisins sont proches. Les pièces sont si sombres qu'on n'aurait aucun mal à se croire au sous-sol de l'immeuble. Mais au 32 rue Blondel, le charme réside ailleurs : l'adresse correspondrait à l'un des premiers bordels modernes à avoir vu le jour à Paris.
Et même si l'information peut paraître hasardeuse, on se plait à la croire. De jour comme de nuit, d'improbables échassiers sur le retour, aux mœurs aussi légères que leurs tenues, usent leurs hauts talons sur les trottoirs sombres du seuil de l'immeuble. C'est dans ce lieu singulier que nos deux amis nous ont proposé le gîte. Evitant autant que possible l'assistance que nous offre la poisseuse rampe lustrée par le Tout-Paris, nous montons au second et y déposons nos lourds bagages pour quelques jours.

Ayant qu'un billet simple Paris-Bangkok, rien ne nous assure que la compagnie aérienne nous accepte à bord. De nos jours, les instances internationales sont généralement réticentes à l'idée d'accueillir des visiteurs étrangers sans avoir l'assurance d'un prochain retour dans leur pays d'origine. Mais au quai n°32 de l'aéroport Charles de Gaulle, ce 31 janvier, nous embarquons, triomphants, dans un Airbus A320. Une douzaine d'heures suffiront à survoler l'itinéraire que nous avions parcouru en 17 mois à bord de notre fidèle Deux-chevaux.

1er février. Bangkok. Une bouffée suffocante nous saute au visage. Nous abandonnons les multiples couches de vêtements que nous avions pris soin de superposer pour gagner quelques grammes de bagages.

Il nous semble n'avoir jamais quitté Bangkok. Sur la route vers la ville, les noms des rues, des quartiers et des parcs nous interpellent. Nous descendons rue Ngam Duplee, où nous retrouvons la chambre simple et calme dans laquelle nous avions l'habitude de rester lors de nos fréquentes visites administratives dans la ville. Nous retrouvons non sans émotion quelques têtes familières : celle du vendeur de poulets grillés, du vieux papetier, du

marchand de légumes ambulant. Deux autres visages, plus intimes encore, nous attendent : Lolo et Camille qui partageront avec nous les derniers jours de leurs vacances en Thaïlande.

Nos premières nuits sont éprouvantes. Terrassés par les dernières semaines mouvementées, le décalage horaire et la chaleur pesante brassée par le ventilateur branlant de notre chambre, nous nous effondrons dans un profond sommeil dès que l'occasion se présente.

Le 3 février, nous quittons Bangkok et la Thaïlande. A la gare de Hualompong, nous embarquons dans la voiture n°3 du train pour le Nord en direction du Pays aux Million d'Eléphants. En quête d'une nouvelle vie orientale. Sur notre dos, pour tout bagage, 2 sacs de 20kg -dont 4kg de livres; juste de quoi se débrouiller quelques semaines avant de voir ce que l'avenir nous réserve.

Si les carcasses des trains thaïlandais sont en tout points semblables à celles que l'on trouve dans le sous-continent indien, on a su ici tirer de ces montres rouillées un minimum de confort et de praticité. En leur offrant quelques porte-bagages, des housses de sièges, et trois lavabos en bout de rame, les trains thaïlandais ont gagné, eux, le mérite de les différencier des wagons à bestiaux.



Si nous avons été surpris par le confort de voyage, la rapidité du convoi ne nous a offert, dès le départ, que très peu d'illusion. 14 heures de trajet pour parcourir les 600km entre Bangkok et Nong Khai, à la frontière lao ; une moyenne de 40 km/h.



Sur la banquette molletonnée, alors que Coralie est tombée dans les bras de Morphée à l'image des tous les autres voyageurs, je perds mon regard dans le ciel d'encre. Les bras sous la nuque et mes interminables jambes s'échappant par la fenêtre, je profite du souffle du vent frais de la nuit. Un large croissant de lune donne au paysage des aspects bleutés. En me penchant un peu, je cherche à discerner de quoi est composé ce paysage sombre et massif dans lequel notre train évolue. C'est une jungle dense découpée dans la nuit. L'odeur des herbes humides me prend soudain le nez. Seule une faible lueur en tête de ligne dénonce notre lente procession. De l'encadrement de la porte ouverte, on peut apercevoir, dans une courbe de la voie, la lointaine lanterne qui ouvre la marche en serpentant avant qu'elle ne disparaisse dans un bosquet forestier.

Rares sont les moments aussi paisibles que ceux procurés par un voyage nocturne à bord d'un de ces trains bringuebalants. Longue fugue où, à elle seule, la lente musique mécanique suffit à bercer le corps et l'esprit.



A Nong Khai, le « Pont de l'Amitié », qui enjambe le Mékong fut jusqu'à mars 2009 le terminus du chemin de fer Thaïlandais. Dans un élan de modernisme et encouragé par les insatiables investisseurs des pays limitrophes, le Laos a ouvert le prolongement de la ligne (deux wagons) de l'autre côté du grand fleuve.
A la fin du XIXème siècle, à l'époque de l'Indochine française, nos concitoyens ont eu l'idée de créer une voie ferrée dans le sud du pays pour assurer les échanges commerciaux avec

Saigon. Cette ambitieuse initiative avait pour but d'enjamber les légendaires rapides des îles de Don Det et Don Khon réputés infranchissables. Malgré un judicieux mélange de rails de pont et de bateaux relais, les tentatives sont restées vaines et les reliques de ces structures (dont deux machines à vapeur rouillées) sont encore visibles aujourd'hui, échouées sur le rivage. Il aura fallu attendre plus d'un siècle pour voir au Laos un nouveau projet ferroviaire.
Ca aurait été dommage de ne pas expérimenter le tout nouveau tronçon lao long de…5km !



Vientiane, nous voila !

Frénésies Vientianaises

-Avril 2010-

4 février 2010. Vientiane.
Bien que seulement 9 mois nous séparent de notre dernier séjour dans la capitale laotienne, cette-ci à bien changé. L'élan de développement de la ville, qui, depuis quelques années, alimente tous les ragots du pays, prend tout son sens aujourd'hui. Avec moins d'une année de recul, nous pouvons être témoins de l'engouement des nouvelles constructions et des investissements qui feront bientôt de l'ancienne petite ville de Vientiane une métropole se rapprochant dignement des capitales voisines. Bien qu'encore de taille modeste (on traverse la ville de part en part en 15 minutes à pied), Vientiane voit surgir chaque semaine de nouveaux des cafés, des restaurants, des boutiques. De plus en plus d'anciennes voies en terre battue se font offrir un revêtement d'asphalte, et un ambitieux projet de construction d'une digue prend d'ores et déjà forme le long du Mékong.

Les petites gargotes de bambou, qui, les pieds dans le grand fleuve, nous offraient il ya quelques mois encore de divins poissons à la braise, ont laissé la place à un chantier colossal qui sera un substrat idéal à la floraison de très probables structures hôtelières en béton.



La petite ville se métamorphose. Et bien que ce sort fût inéluctable, le charme de cette humble capitale qui n'avait jusque là aucun égal dans sa dimension humaine, disparait jour après jour.

Si nous n'avions à notre arrivée aucun plan concret concernant notre vie future, il semble que la chance ait décidé de nous accompagner dans notre insolent projet. Deux jours après avoir posé nos bagages chez Tata Nith, qui, une fois de plus nous a généreusement ouvert ses portes, je me vois proposer un poste au CIFOR (Centre International de Recherche Forestière). Amandine, que nous avions croisé l'an dernier y est coordinatrice terrain d'un projet accès sur la biodiversité. Après deux ans au Laos, cette dernière quitte le pays début juin et me propose de la remplacer. A l'issue de grandes discussions sur les détails de cette offre croustillante et en présence des deux responsables de passage éclair dans le pays (le CIFOR étant basé en Indonésie), j'accepte le poste avec grand intérêt.

Coralie, de son côté, ne chaume pas non plus. Retrouvant nos grands amis Seb et Gilles de l'ONG Elefantasia, qui œuvre depuis plusieurs années pour la conservation des Eléphants d'Asie, elle se voit très vite offrir le poste tant espéré pour l'organisation des treks à dos des pachydermes. Comble de la chance, nos deux nouveaux emplois sont situés dans la ville de Luang Prabang, à quelques 380 km au nord de la capitale.

Notre séjour à Vientiane fut finalement court et fort de rebondissements. Nous y retrouvons avec émotion nos anciens amis laissés l'année dernière. Moins de dix jours après notre arrivée, nous prenons nos postes respectifs : Coralie rejoint alors l'équipe d'organisation de l'annuel Festival de l'Eléphant dans la province de Hongsa, au Nord Ouest du pays. Quand à moi, je quitte dès le 15 février Vientiane pour Luang Prabang, pour préparer une mission terrain imminente qui me conduira sur les lieux du projet, dans les villages du district de Vieng Khram, au Nord Est du pays.



Calendrier des visites

-Mai 2010-

Ça y est, les premiers poissons ont mordu à l'hameçon. Certains de vous s'apprêtent à faire leur baluchon pour venir nous voir au Pays du Million d'Eléphants. Pour organiser ces visites et prendre nos dispositions afin ne pas être dans nos forets respectives au moment crucial, nous avons décidé de mettre en place un Calendrier des Visites. Les portes sont ouvertes !

Bienvenue chez vous!



Au cœur de l'étoile

-Juin 2010-

Nous retrouvons Luang Prabang, la ville royale. Cette fois, c'est pour y poser nos bagages. Nous aurions difficilement pu tomber mieux, Luang Prabang, cette ville légendaire, parsemée de temples d'or sans âge et de petites maisons de torchis, survivantes de l'époque indochinoise. Nous devons ce cachet féerique à la présence de Luang Prabang sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Et, après Pondichéry en Inde, le hasard nous mène à nouveau à résider dans l'une de ces cités historiques ou chaque mur de chaux blanche inspire le passé, où chaque corniche, chaque colombage vous fait voyager dans le temps.

Le Laos est une étoile filante. Alors que le sud du pays illustre la queue du météore, le Nord représente le corps de l'astre. On trouve la ville royale de Luang Prabang au cœur même de cette étoile. En son juste milieu.

Entourée de hautes collines, La ville est située sur une minuscule péninsule formée par la jonction du Mékong -qui court vers le Sud pour traverser le Cambodge et se jeter, par son delta vietnamien, dans la mer de Chine- et de la Nam Khan -un de ses charmants affluents, bordé de forêts primaires en son aval oriental que les cocoteraies et les jardins maraîchers remplacent tandis que l'on en descend son cours. L'ancienne ville, dont les premières traces datent de plus de 15 siècles, couvre la petite langue de terre formée par ces deux cours d'eau. Longue de 600m et réduite à une centaine de mètres d'une rive à l'autre, elle représente l'ancien quartier royal où le monarque résida jusqu'en 1975 (date de prise du pouvoir du *Pathet Lao*, le régime communiste), surplombé par le Mont Phousy, lui même couronné du temple du même nom.



Photo tirée de « Luang Prabang, an architectural journey » - Ed. Ateliers de la Peninsule

Sur le territoire d'une ville bien plus ancienne encore, la capitale du premier royaume laotien que l'on baptisa *Lan Xang Hom Khao* (Royaume du Million d'Eléphants et du Parasol Blanc) fut fondée ici à la moitié du XIVème siècle. Au fil du temps, la ville, alors cité-état, traversa de rudes épreuves politiques et territoriales, changea de nom pour celui de « La Cité d'Or » et reçu finalement son appellation actuelle au XVIème siècle lors de l'acquisition d'un cadeau provenant du souverain Khmer, une statue de Bouddha (« *Phabang* ») qualifié par le roi de « *Luang* » (« royal », « grand »).

Luang Prabang est une ville ou il fait bon vivre, une cité enchanteresse où les frangipaniers blancs font écho à la chaux immaculée les basses enceintes des temples. Partout, au pied des demeures centenaires, sous les balcons de bois sculptés surplombés de volet en persiennes, les éclatantes tuniques safran des bonzes (moines) attirent l'œil du chaland. Partout derrière les maisons de bois, à l'ombre des petits bosquets de cocotiers et de vieux ficus, se cachent de paisibles bassins qui, jouissant d'une protection patrimoniale, maintiennent l'équilibre hydrologique de cette cité qui a émergé les pieds dans l'eau.

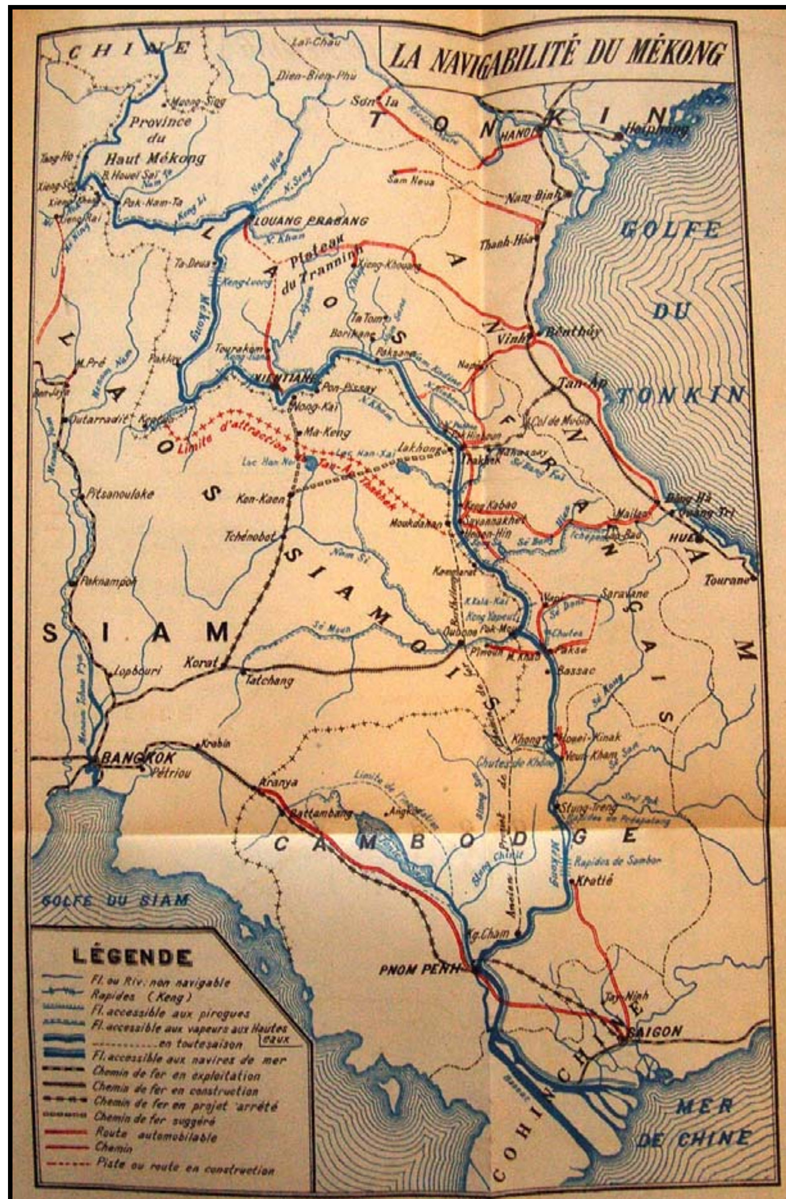


Un labyrinthe d'étroites ruelles pavées sur lesquelles s'ouvrent de petits jardins insoupçonnés et quelques terrains de pétanque ombragés (encore un héritage français !) offre d'agréables excursions. Souvent, au détour d'une de ces venelles, de charmantes maisons surannées se dessinent derrière les cocotiers et les bougainvillées, ou un temple au toit d'or vous invite à y pénétrer pour s'imprégner de sa sérénité. Tout y est vert et luxuriant, et en quelques instants, vous oubliez que vous êtes au centre de la ville, jusqu'à ce que vous débouliez de manière inattendue sur une rue plus empruntée, chargées de boutiques pour touristes, ou de tuk-tuk vous vantant des destinations de rêve. Si les voitures, encore rares il y a quelques années, sont désormais les témoins d'une économie florissante et la fierté des nouveaux riches, vous ne trouverez pas encore de feux de circulation à Luang Prabang, et les stations essences se comptent sur les doigts d'une main.



Si aujourd'hui Luang Prabang est très prisée des voyageurs, il n'en fut pas toujours ainsi. Jusqu'au début du siècle dernier, les quelques étrangers* souhaitant se rendre ici devaient s'affranchir de plusieurs semaines de voyage éprouvant depuis Saigon (alors capitale de l'Indochine Française) par les fleuves. Il leur fallait moins de temps pour rallier Marseille en paquebot à vapeur que de parcourir les 2000 km de méandres du Mékong.

*Généralement français, on en comptait 574 dans tous le pays en 1937, contre plus de 40 000 en Cochinchine/Tonkin/Annam (l'actuel Vietnam) et près de 2500 au Cambodge.



Source : Navigation Mekong 1924 – H Cucherousset – belleindochine.free.fr

La Petite histoire de Salika et Som Vang

-Août 2010-

Il était une fois, loin, très loin de nos campagnes françaises, de l’autre côté du continent, au-delà des déserts et des montagnes, un petit pays qui abritait de petits hommes et de petites femmes. Ces hommes et ces femmes étaient bien étranges aux yeux des quelques étrangers qui s’aventuraient chez eux.



Ils vivaient dans d’étranges maisons en paille perchées sur de longs pilotis de bois. Ils aimaient se retrouver entre amis pour déguster d’étonnants breuvages à base de riz. Ils vivaient en harmonie avec leurs meilleurs amis de la forêt : l’éléphant.



Mais ce qui étonnaient le plus leurs visiteurs, c'étaient les petits yeux malicieux, les grands cœurs et les larges sourires qu'avaient les gens de ce pays.
Ce petit pays aux larges sourires, ne connaissait ni mer ni désert, mais était couvert de grands arbres aux épaisses racines et aux lianes excentriques.



En plein cœur du petit pays, là bas, de l'autre côté du continent, il y avait une petite ville au bord d'un grand fleuve, que les hommes et les femmes aux larges sourires et aux petits yeux malicieux avaient choisi pour accueillir leur roi. Pour cela, ils s'étaient tous rassemblés pour construire dans la petite ville au bord de l'eau une multitude de jolis temples dorés.

Très vite, les villageois de la forêt et des montagnes alentour entendirent parler de cette ville dorée et sont devenus curieux.

Au fil du temps, la région accueillit de plus en plus d'étrangers qui voulaient, eux aussi voir de leurs propres yeux la petite ville au bord du grand fleuve.

Un beau jour, après un très long voyage, un jeune garçon et une jeune fille arrivèrent à l'entrée de la ville.
Quand les deux voyageurs déposèrent leurs lourds bagages dans la ville des temples dorés, les habitants aux petits yeux et aux larges sourires discutèrent entre eux et, pour leur souhaiter la bienvenue, leur choisirent deux nouveaux noms qui leur porteraient chance : Le jeune garçon fut baptisé Som Vang (qui signifie « Celui qui réussit ») et la jeune fille fut nommée Salika (« L'oiseau qui parle »). Très vite, les deux étrangers se plurent dans la petite ville au milieu des montagnes.

Mais s'ils voulaient rester quelques temps dans ce drôle de pays, il leur fallait trouver un toit. C'est alors qu'un matin, alors qu'ils traversèrent la rivière sur un vieux pont en bambou pour aller découvrir l'autre rive, ils tombèrent nez-à-nez avec une petite maison de bois, entourée d'un joli jardin ou poussaient des cocotiers, des manguiers et des bananiers. Ils tombèrent amoureux de la petite maison et décidèrent de s'y installer.





Très vite, Salika et Som Vang s'y sentirent chez eux, et se mirent à travailler pour rendre le petit palais de bois encore plus joli. Ils n'étaient pas les seuls à aimer cette maisonnette, et au fil des jours et des semaines, les lézards et les grenouilles des bosquets environnants, les chats et les chiens abandonnés, les petits insectes du jardin, les poules et les oies des fermes voisines et même les enfants du village vinrent rendre très souvent visites aux deux nouveaux arrivants.



Aujourd'hui encore, juste après le son des gongs du temple du village, Salika et Som Vang se réveillent chaque matin avec la joie au cœur, pour contempler le lever du soleil derrière les montagnes.

Immatriculer son éléphant: mode d'emploi

-Sept 2010-

Si aujourd'hui, un quart seulement des véhicules du pays sont immatriculés et près de la moitié de leurs chauffeurs n'ont aucun permis officiel, il semble qu'il y a quelques années, à l'époque où les éléphants faisait encore un pieds de trompe aux mobylettes, il en fut tout autrement.

Voici un texte de loi de 1949 sur l'immatriculation des éléphants au Laos.

Bonne lecture.

LOI No 26 du 8 JANVIER 1949

sur Droits de Capture, d'Immatriculation
et de Mutation des Eléphants au Laos
(promulguée par O.R. No 18 du 1-3-49)

ARTICLE IER.- Les propriétaires d'éléphants au Laos, quelle que soit leur nationalité, sont tenus de faire immatriculer leurs animaux au régistre matricule des éléphants tenu au Bureau du Khouèng de leur province suivant le modèle en usage fixé par arrêté du 28 Février I934.

ARTICLE 2.- Les éléphants sont immatriculés :
-au siège de la province où ils ont été pris, pour les éléphants capturés;
-au siège de la province où demeure leur propriétaire, pour les éléphants nés des femelles captives;
-au siège de la province où ils sont habituellement employés, pour les éléphants importés.

L'immatriculation doit avoir lieu, dans le mois qui suit la capture, la naissance ou l'importation de l'animal.

Un droit d'immatriculation de 30KOO est perçu au moment de l'inscription de l'animal sur le registre matricule.

Les éléphants immatriculés dans un Khouèng, transportés définitivement dans un autre khouèng, seront inscrits sans droit sur le registre d'immatriculation du khouèng où ils ont été transportés.

Chaque mutation de propriétaire, même à l'intérieur d'une province, devra faire l'objet d'une mention apposée sur le registre d'immatriculation. Cette mention sera constatée sans frais, sous réserve des dispositions des articles 7 et 8 ci-après.

DE LA CARTE D'IMMATRICULATION.

ARTICLE 3.- Il sera remis pour chaque éléphant immatriculé une carte d'identité qui sera la reproduction du registre d'immatriculation.

Le signalement de l'animal y sera porté en entier. Lorsque le signalement d'un éléphant devra être rectifié, le propriétaire en fera immédiatement la déclaration au Chao-khouèng.

Pour les jeunes éléphants, le signalement devra être rectifié trois fois; à l'âge de 6 ans et de I2 ans, puis lorsque la croissance sera entièrement terminée.




Au cas de perte de la carte d'immatriculation, le titulaire devra en faire immédiatement la déclaration et un seul duplicata pourra lui être délivré; ce remplacement donnera lieu, sauf le cas dûment établi de force majeure, à la perception d'un droit égal à la moitié de la taxe d'immatriculation. Les sommes perçues à ce titre seront prises en recette au Budget National du Laos au Chapitre "Produits divers"

ARTICLE 4.- Les mutations de province à province seront obligatoirement constatées sur la carte d'immatriculation par le visa de chacun des deux khouèngs intéressés. La carte devra suivre l'animal dans tous ses déplacements. Elle devra être présentée par le cornac à toute injonction des agents de l'autorité. Elle sera retirée en cas de vente de l'animal à l'extérieur du Laos.

DROIT DE CAPTURE

ARTICLE 5.- Un droit proportionnel est perçu pour tout éléphant sauvage capturé au Laos.

Le montant de ce droit sera du dixième de la valeur de l'éléphant capturé, si la capture est faite par les citoyens de l'Union Française pour leur compte. Il sera de la moiti de la valeur de l'éléphant capturé si la capture est faite par les étrangers ou par les chasseurs du pays travaillant pour le compte d'étrangers.

La détermination de la valeur de l'éléphant sera faite par une commission composée ainsi qu'il suit :

- Le Chaokhouèng ou son Délégué ....Président
- Un fonctionnaire de l'Administration Laotienne ou notable Laotien, un commerçant à la désignation du Chaokhouèng ....Membres

Ladite commission pourra s'adjoindre à titre consultatif un ou plusieurs experts laotiens.

Le droit de capture est perçu sur ordre de recette appuyé d'une copie du procès-verbal d'estimation de l'animal.

Il n'est exigible que deux mois après la capture de l'éléphant et n'est pas dû lorsque l'animal vient de mourir avant ce délai. Toutefois, il est immédiatement exigible en cas de vente ou de cession. La capture de jeunes éléphants dont la taille n'atteint pas un mètre cinquante est formellement interdite.




DU DROIT DE MUTATION.

ARTICLE 6.- Toute vente, donation ou de cession d'un éléphant soit récemment capturé, soit domestiqué, donnera lieu à la perception au profit du Budget National du Laos d'un droit fixé à Cent Cinquante Kips (I50KOO) à la charge du vendeur, donateur ou cédant.

Toutefois, en cas de défaillance de ces derniers, les acquéreurs, donataires ou cessionnaires seront solidairement responsables du paiement de la taxe dont il s'agit.

ARTICLE 7.- Le droit de mutation sera perçu sur ordre de recette. Il ne pourra être procédé à l'enregistrement sur les contrôles matricules de la Province d'une transaction de cette nature que sur la production d'une quittance régulière du Trésor, constatant le paiement du droit de mutation.

PENALITES.

ARTICLE 8.- Toutes contraventions aux dispositions de la présente Loi seront punies des peines de simple police, pour contravention aux formations administratives et des droits doubles pour les fraudes sur les droits.

ARTICLE 9.- Cette Loi remplace l'arrêté du 28 Février I934 et les textes subséquents du Gouverneur Général précités. Elle sera rendue applicable après promulgation et exécutoire à partir du Ier Janvier I949./.

Certifie le présent texte adopté
par l'Assemblée Nationale en sa
séance plénière du 8 Janvier I949.

Le Président de l'Assamblée Nationale,

Signé : Phoui SANANIKONE.

La prophétie du gecko

-Octobre 2010-

Il nous arrive parfois de récurer notre charmante demeure. Même si certains auront très probablement des doutes sur la véracité de cette concession, elle n'en restera pas moins banale, nous l'espérons, pour la plupart d'entre vous.



Lors de ces aventures ménagères, le chaos prend le dessus et nos colocataires la poudre d'escampette : alors que la poussière s'empile dans notre pelle en bidon de lasure thaï, les hordes d'araignées déguerpissent en abandonnant leurs proies frémissantes, la fugue des papillons multicolores dégénère en kaléidoscope, les lézards frissonnent.





Rien ne nous échappe alors. La nonchalante toile d'araignée qui pend d'à plomb sur notre lieu d'aisance, la blatte dépressive qui a fini ses jours sous la bombonne à eau, les indécentes plumes des oies du voisinage qui s'immiscent sous la porte rejoignent leurs semblables en une insaisissable pelote fugitive. Même les kilos de déjections quotidiennes du ver qui a élu domicile, depuis des mois maintenant, au cœur de notre poutre maitresse ne nous résistent pas.



Alors que nous progressons en un tourbillon décapant, nous sommes soudainement arrêtés dans notre élan par un étrange spectacle. Derrière la petite porte de l'étage, calé entre deux lattes du plancher, un minuscule petit œuf rond et fragile brille de sa blancheur immaculée. Attendris par notre émouvante découverte, nous décidons de chérir la coquille jusqu'à l'heureux événement.

Quelques jours plus tard, alors plongés dans la logistique financière, les rapports d'activités et les agendas de mission, mes yeux sont attirés par la petite sphère blanche posée près de moi sur mon bureau. D'un air suspicieux, je jette quelques regards discrets à l'avorton. Je n'ai pas rêvé, c'est le grand jour ; le petit œuf s'agite doucement devant mes yeux ahuris.

Abandonnant mes tâches ingrates, j'observe mon futur nouvel ami dont je dépose la prison de calcium sur une chaussette noire pour mettre en perspective la bienheureuse prophétie.
Après quelques simagrées, d'un coup d'un seul, l'œuf se fend et s'ouvre miraculeusement, trahissant la nature de son locataire : un minuscule gecko pointe son nez d'écailles hors du refuge trop étroit.



Ne sachant pas vraiment quelle direction prendre dans sa nouvelle vie, le petit reptile jeta son dévolu sur ma boîte à crayons et s'y calfeutra… Sachant mon nouvel ami si proche, ma concentration perdit quelque peu de rigueur et mes yeux s'égarèrent vers sa cachette plus souvent que je l'aurais voulu.
Quelques instants plus tard, profitant d'une minute de concentration sur une traduction qui me tenait tête (et me la prenait), le nouveau-né décampa dans une fissure du mur qui lui offrit la liberté, la vraie. Je restai alors interdit par la soudaineté de cette rupture, méditant sur la cruauté de la vie dont l'amertume et la solitude me sembla alors l'unique issue possible de ma tragique destinée.

Aujourd'hui encore, au détour de quelques lignes, je me surprends à jeter un œil sous ma boîte à crayons, à l'affut d'un détail qui trahirait la présence de mon éphémère ami reptilien…un jour, je le sais, il reviendra à mes côtés. Mais, comprenons-le ; qui n'a pas rêvé dans sa prime jeunesse, de courir le monde et s'imprégner de ses beautés? Il reviendra, y'a pas d'lézard !